

– Annexe 1 –

RMNA et ex-RMNA à Genève : chiffres et repères

Données, état en septembre 2026

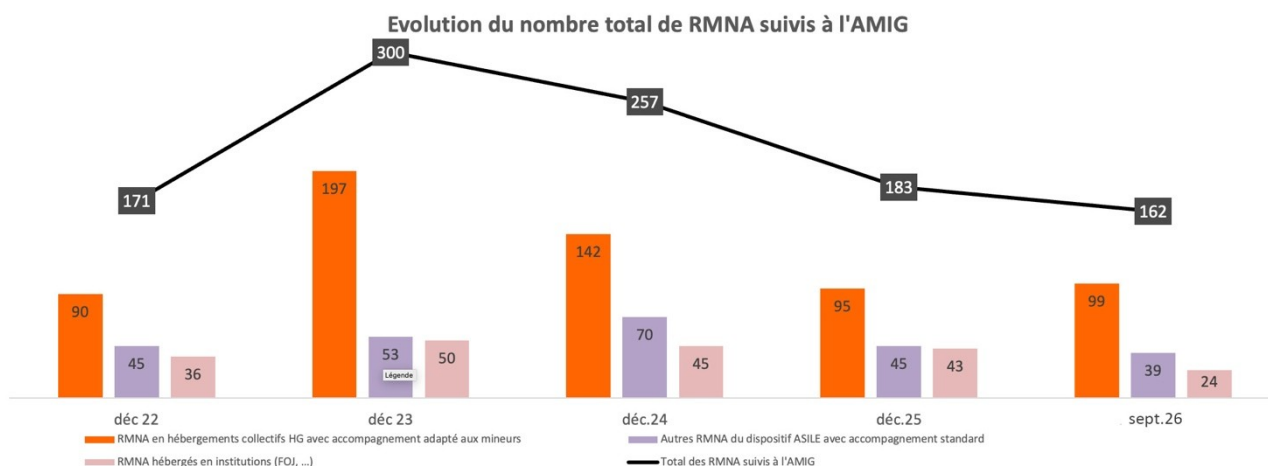
1. Qui sont les RMNA et les ex-RMNA ?

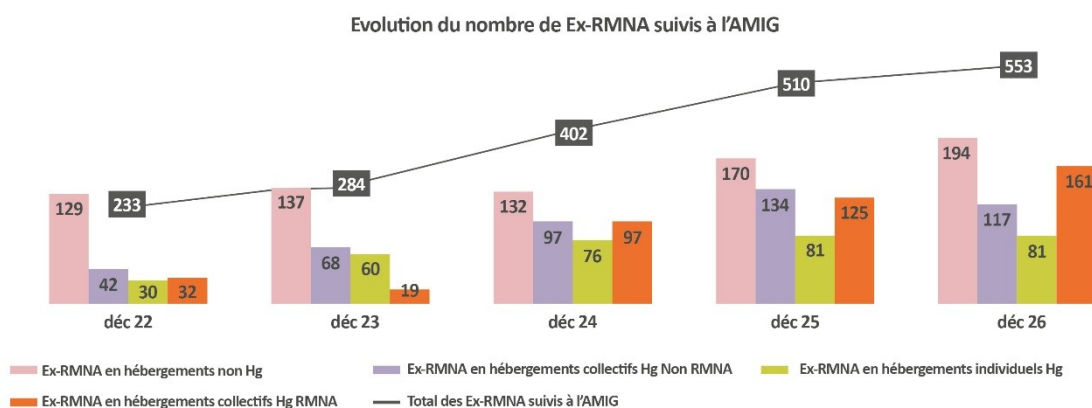
Les requérants d'asile mineurs non accompagnés (RMNA) sont des jeunes arrivés en Suisse sans leurs parents, avant 18 ans. Ils relèvent du droit d'asile et ont besoin d'une protection juridique spécifique en raison de leur vulnérabilité, conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant. Devenus majeurs, ils sont appelés « ex-RMNA » et restent accompagnés jusqu'à 25 ans. Depuis le 1^{er} janvier 2026, les RMNA représentent 8% des demandes d'asile à Genève.

2. Nombre de RMNA à Genève

Après le pic des arrivées en 2023, le nombre de RMNA suivis à Genève a fortement diminué. Il est de 300 au pic de fin 2023 à 162 en septembre 2026.

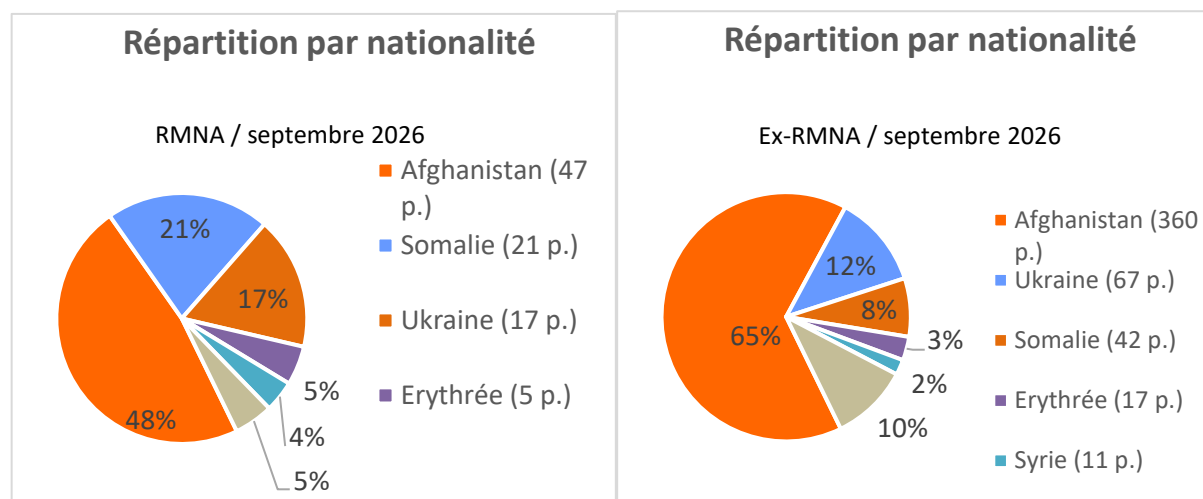
Dans le même temps, le nombre d'ex-RMNA a presque doublé. Il était de 233 fin 2022 et de 284 fin 2023, et il atteint 553 en septembre 2026. Les jeunes arrivés au plus fort de la vague ont aujourd'hui atteint la majorité, et ils restent accompagnés jusqu'à 25 ans pour que ce passage se fasse sans rupture. Au total, le dispositif accompagne aujourd'hui environ 715 jeunes, contre 584 fin 2023.





3. Profil des jeunes

Les jeunes accompagnés sont très majoritairement des garçons et des hommes (environ 85 % des RMNA hébergés collectivement par l'Hospice général, 93 % des ex-RMNA). Les RMNA ont entre 15 et 17 ans, les deux tiers ayant 17 ans, tandis que plus de trois quarts des ex-RMNA ont entre 18 et 20 ans. L'Afghanistan est de loin le premier pays d'origine: près de la moitié des RMNA et environ deux tiers des ex-RMNA, devant la Somalie et l'Ukraine pour les premiers, l'Ukraine et la Somalie pour les seconds.



4. Où vivent les RMNA ?

Sur les 162 RMNA, 99 sont hébergés collectivement par l'Hospice général avec un accompagnement adapté aux mineurs, 39 bénéficient d'un accompagnement standard dans le dispositif asile et 24 sont hébergés en institution. Depuis fin 2025, l'hébergement collectif adapté aux mineurs est stable. Chaque lieu du dispositif répond à des besoins et à un profil différents :

Sites HG	Besoins et profil
Louis-Casaï 86	Accueil et orientation à l'arrivée, le temps d'un diagnostic socio-sanitaire.
Saint-James	Jeunes de 17 ans et plus, continuité d'hébergement et de suivi éducatif au passage à la majorité.
Les Augustins	Jeunes nécessitant un suivi médical.
Les Artisans	Jeunes plus autonomes, cadre plus standard.
Gomarin	Jeunes mineurs
Aïre	Jeunes peu autonomes, en chambre individuelle, en cohabitation avec des familles
Sites FOJ	
Blue Sky et Hélia	Enfants et adolescents de moins de 16 ans, et mineurs considérés comme particulièrement vulnérables
Solem	Enfants et adolescents de moins de 16 ans, et mineurs considérés comme particulièrement vulnérables

5. Les RMNA et ex-RMNA à ACCES II

ACCES II, l'école d'accueil de l'enseignement secondaire II du DIP, accueille les jeunes de 15 à 19 ans arrivés à Genève. Leur parcours comprend trois étapes : les classes d'accueil, l'orientation professionnelle, puis les classes d'insertion scolaire ou professionnelle.

Année scolaire	Élèves à ACCES II	dont RMNA et ex-RMNA
2022-2023	1 100	330
2023-2024	1 400	450
2024-2025	1 600	560
2025-2026	1 550	520
2026-2027 (en cours)	1 330	420

Les classes d’alphabétisation, destinées aux jeunes qui ne savent ni lire ni écrire le français, sont passées de 7 en 2022-2023 à 17 en 2024-2025, puis à 6 aujourd’hui.

La vague d’arrivées se déplace vers la fin du parcours. Les classes d’accueil sont passées de 57 en 2024-2025 à 34 aujourd’hui, tandis que les classes d’insertion sont passées de 38 à 41. Les élèves qui terminent les classes d’insertion professionnelle, et pour qui il faut trouver une suite, sont passés de 190 en 2023-2024 à 365 en 2025-2026 : leur nombre a presque doublé en deux ans.

6. Après ACCES II : les principales voies

Voie	Pour qui	Exemples
Formation certifiante	Jeunes qui peuvent suivre une formation ordinaire	Apprentissage en entreprise ou à plein temps en école professionnelle (AFP, CFC)
Formation préparatoire	Jeunes qui doivent encore consolider leurs bases avant d’entrer en apprentissage	Préqualification, préapprentissage d’intégration
Formation adaptée	Jeunes dont la santé rend difficile une formation classique	Programme Ulysse, depuis 2021
Accès à l’emploi	Jeunes dont le niveau de français ne permet pas encore de se former	Passerelle Emploi (Hospice général), depuis septembre 2026